

dégrévement d'impôt à des centaines de milliers de personnes au pays, à compter du 1er juillet. Je soutiens que l'opposition et la C.C.F., en présentant un amendement et un sous-amendement, et en votant comme elles le feront, cherchent à priver la population du pays, c'est-à-dire les contribuables, des avantages découlant des dégrèvements envisagés.

Je reviens maintenant, monsieur l'Orateur, à la question que je désire traiter, c'est-à-dire aux observations que l'honorable représentant de Peterborough-Ouest a faites le 6 mai. Il a abordé alors une grande variété de sujets; il a parlé de cirques et rappelé qu'il a déjà porté de l'eau aux éléphants. C'est peut-être là-dessus qu'il a fondé toute sa thèse. Le grand et le gros l'impressionnent. Il comparait l'ONF à un éléphant, blanc par-dessus le marché. Il reconnaît évidemment à l'organisme quelque indice de pureté.

M. FRASER: Il y en a bien peu.

L'hon. M. McCANN: Il déclare que cette année l'éléphant demande \$819,409 de plus que l'an dernier. C'est aussi faux qu'extravagant. Eût-il examiné les prévisions budgétaires, il eût constaté qu'en réalité les crédits pour l'année financière en cours sont de \$211,274 inférieurs à ceux de l'an dernier.

M. FRASER: Pas pour les dépenses ordinaires.

L'hon. M. McCANN: Le Gouvernement a adopté cette année à l'égard de l'ONF une politique de compression: compression des dépenses, compression du personnel. L'honorable représentant se trompe de plus d'un million. Il doit savoir maintenant que ses déclarations étaient erronées.

M. ROSS (Souris): Il a prêté l'oreille au ministre de la Reconstruction (M. Howe).

L'hon. M. McCANN: Il a eu depuis trois jours tout le temps voulu pour apporter une rectification, mais il n'a pas eu la délicatesse de le faire.

M. FRASER: Cela ne figure pas au chapitre des dépenses ordinaires.

L'hon. M. McCANN: J'ai, en maintes occasions, entendu l'honorable député poser la question de privilège pour rectifier de légères inexactitudes lorsqu'elles le concernaient lui-même ou concernaient son parti; et il en avait parfaitement le droit. Mais quand le Gouvernement ou un organisme du Gouvernement est accusé à tort de prodigalité ou de folles dépenses, l'honorable député semble satisfait de diffuser cette accusation d'une extrémité à l'autre du pays.

M. FRASER: Comme il convient.

[L'hon. M. McCann.]

L'hon. M. McCANN: Je ne m'oppose pas à la critique. . .

M. FRASER: C'est qu'en effet vous avez parfaitement tort.

L'hon. M. McCANN: L'honorable député devrait avoir plus de souci de l'exactitude sans se permettre des déclarations exagérées et mensongères comme celles du 6 mai.

Je passe maintenant au discours de l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe).

Le très hon. M. MACKENZIE: Quel discours?

L'hon. M. McCANN: Il s'est cru lui aussi au cirque, mais pas en qualité de porteur d'eau. Il a plutôt fait figure d'homme à bagout d'en face de la grande tente, à l'intérieur de la porte principale, là où l'on tient les éléphants.

M. GRAYDON: De là vient sans doute que le compte rendu l'a confondu avec le ministre de la Reconstruction.

L'hon. M. McCANN: Il a parlé de gaspillage éhonté et d'incompétence, sans appuyer ses allégations sur rien de concret. Il a même porté une accusation directe, monsieur l'Orateur. Voici les paroles que lui prête le hansard du 7 mai 1947, sur le sujet des dépenses:

L'an dernier, au lendemain de la guerre, les impôts étaient très élevés. Inutile évidemment de songer à les réduire tant que le Gouvernement permet l'incompétence et le gaspillage et, monsieur l'Orateur. . .

Voici ses paroles mêmes:

. . .c'est bien ce qu'il fait en maintenant une bureaucratie organisée, sous la pression des besoins du temps de guerre et en ajoutant au nombre incalculable de fonctionnaires au lieu de la réduire.

Des VOIX: C'est vrai.

Le très hon. M. MACKENZIE: Ecoutez l'exposé des faits.

M. GRAYDON: De qui est le discours?

L'hon. M. McCANN: Afin de réfuter cette accusation et vu les demandes répétées, depuis quelques mois, au sujet des fluctuations du personnel global des services administratifs à partir de 1939, on a cru qu'il serait à propos de faire un exposé complet, mais bref, de la situation, afin que les honorables députés et la population soient mieux au courant de toute cette question. Si je m'exprime de la sorte sur ce sujet, monsieur l'Orateur, c'est que j'ai présidé un comité du cabinet chargé de faire enquête sur la réduction du personnel.

Pendant les années de guerre, le nombre des fonctionnaires de l'Etat est passé de 52,000 en 1939 à un maximum de 142,000, le 1er mai 1945. Cette augmentation était en ma-